

454250-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'architecture, d'ingénierie et de planification – Mission de maîtrise d'œuvre de conception et de suivi d'exécution des travaux des espaces publics du NPNRU Quartier Sud à L'Ile-Saint-Denis

OJ S 125/2026 02/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT

Adresse électronique: cbon@semplaine.fr

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique, contrôlée par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Mission de maîtrise d'œuvre de conception et de suivi d'exécution des travaux des espaces publics du NPNRU Quartier Sud à L'Ile-Saint-Denis

Description: Mission de maîtrise d'œuvre de conception et de suivi d'exécution des travaux des espaces publics du NPNRU Quartier Sud à L'Ile-Saint-Denis

Identifiant de la procédure: d44c81ed-59aa-4a48-99c0-dfef58e160e9

Identifiant interne: 6016_MOE_EP

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Le présent accord-cadre est passé dans le cadre d'une procédure avec négociation, en application du 3° de l'article R.2124-3, R2161-12 à R2161-20 du code de la commande publique. Le nombre de candidats admis à présenter une offre est de 4. La durée totale de l'accord-cadre est de 2 ans à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit une fois pour une durée de deux ans. Ladite reconduction est tacite et le titulaire ne peut la refuser. Le marché comporte une clause d'insertion professionnelle par l'activité économique comme condition d'exécution. En application de l'article L2211-2 du code de la commande publique, le titulaire est tenu pour l'exécution du marché de réaliser une action d'insertion professionnelle qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles particulières. Le volume d'heures d'insertion est déterminé selon le ratio suivant : Une (1) heure d'insertion pour 1 000 € HT de prestations commandées. La clause d'insertion devient exigible dès lors que le montant cumulé des bons de commande atteint 200 000 € HT, générant ainsi une obligation minimale de 200 heures d'insertion. Sur la base du montant maximum du marché (400 000 € HT), le volume maximal d'heures d'insertion s'établit à 400 heures. Les conditions sont précisées dans l'AE valant CCAP.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature complémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie, 71420000 Services d'architecture paysagère

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: ILE SAINT DENIS

Code postal: 93450

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 400 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Cette procédure sera relancée

Informations complémentaires: Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté pour partie par l'émission de bons de commande et pour partie par la passation de marchés subséquents en application des articles R2162-2, R2162-3, R2162-4-1° à R2162-7, R2162-9, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique : – Les marchés subséquents concernent les missions de maîtrise d'œuvre des espaces publics, des phases AVP à OPC. – Les bons de commande concernent des missions ad hoc (Coordination et synthèse lot immobilier/projet urbain connexe avec le projet d'espaces publics, Cellule de synthèse, Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage dans son action de concertation, Élaboration de dossier de subvention). Les parties conviennent, pour déterminer le contenu des éléments de mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'espaces publics de se référer aux dispositions des articles L.2410-1 à L.2432-2 du code de la commande publique, relatifs aux missions de maîtrise d'œuvres confiées par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé, précisant les modalités d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre, avec les précisions apportées au cahier des clauses techniques particulières. L'accord-cadre est conclu avec un montant maximum de 400 000 € HT sur sa durée totale. Le candidat doit réunir (seul ou en groupement, le cas échéant avec des sous-traitants) a minima les compétences suivantes : - Paysagiste concepteur (mandataire obligatoire) ; - BET VRD ; - Gestion des eaux pluviales - Éclairage public / Concepteur lumière; - Écologie Urbaine - Économie Circulaire et réemploi ; - Pollution Le candidat ou groupement doit être compétent dans la conception d'aires de jeux et espaces ludiques en proposant à minima une référence correspondante. En cas de groupement, le paysagiste sera obligatoirement le mandataire du groupement. Les candidats ne présentant pas ces capacités minimums sont éliminés. Outre sa mission spécifique, le mandataire représentera le groupement, assurera la mission de pilotage et de coordination du groupement. Il sera responsable du bon avancement des missions confiées au groupement, du contenu des prestations rendues par les membres du groupement, du respect des délais de production. Il sera en outre l'interlocuteur référent de la maîtrise d'ouvrage. Pour certaines missions, le maître d'ouvrage pourra demander à avoir pour interlocuteur référent un autre membre du groupement. Pour la compétence OPC (Ordonnancement/pilotage et coordination), la capacité technique et professionnelle minimum requise pour le titulaire de la mission OPC est défini par rapport aux qualifications : • OPQIBI 0302 : Ordonnancement-Planification-Coordination (OPC) d'exécution complexe • OPQIBI 0304 : Planification – Coordination d'ensemble. La preuve de cette capacité est apportée soit par la production de la copie du certificat de qualification obtenu et en vigueur, soit par tout moyen de preuve démontrant une capacité équivalente. La nomenclature et le référentiel de qualification est consultable sur <https://www.opqibi.com/>. Les candidatures présentant le

niveau de capacité minimum seront ensuite appréciées selon les deux critères pondérés suivants : - Capacité technique et professionnelle : 70% ; - Capacité financière : 30%. La capacité technique et professionnelle sera appréciée sur la base des moyens techniques, humains et des références de missions comparables de l'ensemble des membres du groupement dont une référence à minima pour le mandataire d'un espace ludique (aire de jeu, parc avec aménités ludiques). La capacité financière sera appréciée sur la base du Chiffre d'affaires annuel moyen des trois derniers exercices clos ou déclarations de banques ou attestation de responsabilité civile professionnelle mentionnant les montants garantis. Les 4 candidatures les mieux classées sont retenues sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures non éliminées. La lettre de consultation adressée aux candidats invités à remettre une offre précisera le contenu de l'offre à remettre. Se référer au RC.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Mission de maîtrise d'œuvre de conception et de suivi d'exécution des travaux des espaces publics du NPNRU Quartier Sud à L'Ile-Saint-Denis

Description: Mission de maîtrise d'œuvre de conception et de suivi d'exécution des travaux des espaces publics du NPNRU Quartier Sud à L'Ile-Saint-Denis

Identifiant interne: 6016_MOE_EP

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature complémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie, 71420000 Services d'architecture paysagère

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: ILE SAINT DENIS

Code postal: 93450

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

Autres informations sur le renouvellement: La durée totale de l'accord-cadre est de 2 ans à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit une fois pour une durée de deux ans. Ladite reconduction est tacite et le titulaire ne peut la refuser. Si la SPL Plaine Commune Développement ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, elle en avise le titulaire par courrier recommandé avec avis de réception au plus tard 1 mois avant la date d'expiration de la période en cours d'exécution.

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 4

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 4

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution**Critère:**

Type: Prix

Description: Valeur prix : 30% – sur la base de la simulation de commande (comprenant un DQE et une simulation de commande pour les marchés subséquents).

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique (70%) décomposé tel que suit : o Compréhension des enjeux d'aménagement du Quartier Sud, analyse du projet défini au plan-guide, qualité et pertinence des propositions dans le respect du parti-pris urbain défini par les documents-cadres de l'opération : Plan - Guide et plan directeurs des espaces publics, CPUAPE, charte aménagement soutenable et diagnostic d'usages (y compris rendus graphiques) : 50 points ; o Méthodologie proposée détaillée par type de missions et temps passés : 25 points ; o Organisation de l'équipe par type de mission et qualifications des intervenants : 25 points ;
Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution: 70

5.1.11. Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires: 20/07/2026

Adresse des documents de marché: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/942283?orgAcronyme=d5g>

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/942283?orgAcronyme=d5g>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 31/07/2026 10:00:00
(UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: SPL PLAINE COMMUNE
DEVELOPPEMENT

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL DE PARIS

Description des délais d'introduction des procédures de recours: voir documents de la
consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de
marché: SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: SPL PLAINE
COMMUNE DEVELOPPEMENT

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL DE
PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: SPL PLAINE COMMUNE
DEVELOPPEMENT

Organisation qui traite les offres: SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT

Numéro d'enregistrement: 79029815200022

Adresse postale: 36 avenue Amilcar Cabral

Ville: Saint-denis

Code postal: 93210

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

Adresse électronique: cbon@semlaine.fr

Téléphone: +33 149178452

Adresse internet: <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de
marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres
Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. **ORG-0002**

Nom officiel: TRIBUNAL DE PARIS

Numéro d'enregistrement: 79029815200022

Adresse postale: 29-45 avenue de la Porte de Clichy

Ville: PARIS cedex 17

Code postal: 75859

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse internet: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75/le-tribunal-de-paris>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: c621c016-15aa-4581-a40a-a6e0358f46f3 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 01/07/2026 10:25:40 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 454250-2026

Numéro de publication au JO S: 125/2026

Date de publication: 02/07/2026